

**ANSD**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN  
-----

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

# **SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2014**



**AOÛT 2017**

<b>Directeur Général, Directeur de publication</b>	<b>Aboubacar Sédikh BEYE</b>
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale (DSECN)	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS)	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique (DMIS)	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (DAGRH)	Djibril Oumar LY
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL

### COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Oumar DIOP, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Jean Rodrigue MALOU, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Mady DANSOKHO, Abdoulaye M. TALL, Ndeye Aïda FAYE, Mamadou AMOUZOU, Ndeye Binta DIEME, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Atoumane FALL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO.

### COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouth DIOUF
2. MIGRATION	Awa CISSOKO & Ndèye Lala TRAVARE
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM & Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Mamadou AMOUZOU
9. AGRICULTURE	Mamadou Diang BAH
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou Diang BAH
11. ELEVAGE	Amadou Racine DIA
12. PECHE MARITIME	Mouhamadou B. DIOUF & Wouddou DEME
13. TRANSPORT	Fahd NDIAYE & Jean Paul DIAGNE
14. BTP	Fahd NDIAYE
15. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou DAFPE, Hamady DIALLO & Madiaw DIBO
19. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE
20. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

### AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

## Introduction

A la suite de la crise financière de 2008, les conditions monétaires des pays avancés sont demeurées expansionnistes, notamment du fait de la reprise lente de l'économie mondiale. En 2014, la baisse des taux d'intérêt et des rendements d'obligations amène certaines banques centrales comme la Banque Centrale Européenne et celle du Japon à maintenir leurs apports exceptionnels en liquidité<sup>34</sup>. A cet effet, des politiques monétaires expansionnistes visant la réduction des taux directeurs ont été adoptées.

Au niveau communautaire, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs, le taux minimum de soumission aux adjudications et le taux d'intérêt du prêt marginal étant respectivement fixés à 2,5% et 3,5%. Ses opérations de refinancement ont aussi considérablement augmenté et les banques commerciales passent d'une position créancière à celle débitrice<sup>35</sup>.

Au plan national, le secteur financier est marqué en 2014 par l'émission du premier « sukuk » (obligation islamique), dont l'arrangeur principal est la Banque Islamique du Sénégal. Par ailleurs, l'installation de la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE) et d'Orabank porte le nombre de banques commerciales et d'établissements financiers de 21 à 23 (dont 2 établissements financiers). En outre, l'augmentation des agences et bureaux (+2,8%) et l'accroissement du nombre de Guichets Automatiques Bancaires (+2,1%) ont permis une meilleure représentation des institutions financières sur le territoire national.

<sup>34</sup> Revue du Système Financier, Banque du Canada, pp 5-6, Décembre 2014.

<sup>35</sup> Rapport du FMI No. 15/100, pp 5-7, avril 2015.

La poursuite du plan d'assainissement des systèmes financiers décentralisés<sup>36</sup> (SFD) avec le retrait d'agrément à certains SFD, notamment les caisses non affiliées, demeure les faits marquants de ce sous-secteur. Ce retrait d'agrément a permis de réduire le nombre de SFD de 385 en 2013 à 381 en 2014, correspondant à une baisse de 1,0%.

En ce qui concerne le secteur des assurances, l'année 2014 est marquée par l'arrivée de deux nouvelles sociétés d'assurances dommages (Wafa et Saar) et d'une unité d'assurance vie (Wafa vie).

L'objet de ce chapitre est d'analyser la situation des institutions financières en 2014. Il est subdivisé en trois principales sections. La première section traite la situation monétaire du Sénégal en mettant en évidence l'évolution de la masse monétaire et de ses contreparties. La seconde section s'intéresse à la situation des SFD en se focalisant sur la situation de l'encours de crédit et de l'épargne des sociétés de micro finance. La troisième fait état de la situation des sociétés d'assurances en distinguant celles de l'assurance vie et de l'assurance dommage.

#### Encadré

*Le secteur financier est constitué du système bancaire, du système financier décentralisé et des sociétés d'assurance.*

*Le système bancaire est composé de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), des banques secondaires ou commerciales et des établissements financiers.*

*La BCEAO est l'institut d'émission commun des huit Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Ses principales missions sont l'émission de monnaie, la conduite de la politique monétaire, la gestion des systèmes et moyens de paiement, l'organisation et la surveillance de l'activité bancaire et l'assistance aux Etats membres.*

*Les banques de second rang, les établissements financiers et les systèmes financiers décentralisés, communément appelés institutions de dépôts, s'activent principalement dans l'intermédiation financière. Elles contribuent à la collecte de l'épargne, l'octroi de crédits aux sociétés et particuliers, etc. Leurs interventions dans la sphère financière sont contrôlées par la BCEAO.*

*Les sociétés d'assurances, quant à elles, ont pour fonction principale de proposer des assurances sur la survie ou le décès (assurance vie), les accidents, la maladie, le feu ou d'autres formes d'assurances à des unités institutionnelles (assurance dommage ou non vie). Leur activité principale se résume à la mutualisation des risques en garantissant le paiement d'une indemnité en cas de réalisation d'un risque.*

<sup>36</sup> Communément appelés institutions de micro finance.

## XVI.1. SITUATION MONETAIRE DU SENEGAL

La situation monétaire synthétise les statistiques monétaires de la BCEAO, des banques secondaires et des établissements financiers. Elle présente la situation des avoirs extérieurs nets (AEN), du crédit intérieur composé de la position nette du gouvernement (PNG) et du crédit à l'économie en fin décembre. La masse monétaire est composée de l'ensemble des billets et pièces en circulation, des dépôts à vue et des dépôts à terme. Ses contreparties sont constituées des avoirs extérieurs nets (AEN), du crédit intérieur et des autres postes nets (réévaluation, dévaluation, immobilisation et capital, etc.).

En fin décembre 2014, les AEN ont connu une progression de 27,6%, comparativement à la même période de 2013 pour s'établir à 1 095,6 milliards, imputable essentiellement à l'augmentation de 145,6% des AEN des banques. De même, les AEN de la Banque Centrale ont progressé de 13,1%, ce qui constitue un atout pour les avoirs globaux du Sénégal.

Le crédit intérieur, quant à lui, a augmenté de 72,6 milliards en fin décembre 2014, soit une hausse de 2,8% par rapport à fin décembre 2013. Globalement, la masse monétaire a connu une hausse de 11,4% à fin décembre 2014, par rapport à fin décembre 2013, pour s'établir à 3 484,1 milliards.

Tableau XVI-1 : Evolution des agrégats de la situation monétaire en 2014

Agrégats (en milliards de FCFA)	DEC 2012	DEC 2013	DEC 2014	Evolution 2013/2014
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>879,4</b>	<b>858,5</b>	<b>1 095,6</b>	<b>27,6%</b>
<i>BCEAO</i>	775,5	764,3	864,2	13,1%
<i>Banques</i>	103,9	94,2	231,4	145,6%
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	<b>2 241,9</b>	<b>2 565,4</b>	<b>2 637,6</b>	<b>2,8%</b>
<i>Position Nette du Gouvernement</i>	101,1	151,1	69,8	-53,8%
<i>Crédits L'économie</i>	2 140,8	2 414,3	2 567,7	6,4%
<b>MASSE MONETAIRE</b>	<b>2 896,9</b>	<b>3 127,2</b>	<b>3 484,1</b>	<b>11,4%</b>
Circulation fiduciaire	586,7	619,9	684,5	10,4%
Dépôts	<b>2 310,1</b>	<b>2 507,3</b>	<b>2 799,5</b>	<b>11,7%</b>
Dépôts en C.C.P.	7,9	7,9	7,9	0,0%
Dépôts à vue en banques	1 183,8	1 359,5	1 432,0	5,3%
Dépôts à terme en banques	1 118,4	1 139,9	1 359,7	19,3%
<b>AUTRES ELEMENTS NETS</b>	<b>224,5</b>	<b>296,7</b>	<b>249,1</b>	<b>-16,0%</b>

Source : BCEAO

La suite de cette section analyse l'évolution des différentes composantes de la situation monétaire.

### XVI.1.1. AMELIORATION DES AEN

Les avoirs extérieurs bruts des institutions monétaires se sont bonifiés de 212,8 milliards (13,9%, Cf. annexe) en fin décembre 2014 pour s'établir à 1 747,1 milliards contre 1 534,3 milliards en 2013. Cette amélioration est imputable à une évolution de +3,9% des avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale, combinée à une forte hausse de 36,8% de ceux des autres banques.

L'évolution des avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale est essentiellement liée à l'accroissement de 2,4% de la position créditrice au titre des disponibilités extérieures. La bonne tenue des avoirs extérieurs bruts des autres banques est due à l'amélioration de 16,6% des avoirs extérieurs bruts des banques et correspondants.

En revanche, l'évolution des engagements extérieurs des institutions monétaires est opposée à celle des avoirs extérieurs bruts. Ces engagements ont diminué de 24,3 milliards, par rapport à fin décembre 2013, pour s'établir à 651,6 milliards en décembre 2014. Cette baisse est consécutive à une chute de 19,4% des engagements de la Banque Centrale. En plus, le repli de 54,5% des engagements extérieurs à moyen et long terme a fortement contribué à la baisse des engagements extérieurs des institutions monétaires.

Ainsi, les avoirs extérieurs nets se sont établis à 1 095,6 milliards en fin décembre 2014, soit une amélioration de 27,6% en glissement annuel. Ces avoirs sont composés à 78,9% par ceux de la BCEAO et 21,1% par ceux des autres banques.

### XVI.1.2. LEGERE HAUSSE DU CREDIT INTERIEUR

Le crédit intérieur a augmenté de 2,8% pour atteindre 2 637,6 milliards en fin décembre 2014. Cette hausse est consécutive à l'augmentation de 423,4 milliards du crédit à l'économie. Cependant, elle est atténuée par la baisse de 81,3 milliards de la position nette du gouvernement (PNG) qui est passée de 151,1 milliards en décembre 2013 à 69,8 milliards en décembre 2014.

Les crédits à court terme constituent 50,5% des crédits à l'économie, le reste (49,5%) étant composé de crédits à moyen et long terme. Les crédits de campagne ne sont pas bien représentés, puisqu'évalués à moins d'un pourcent des crédits à court terme. Entre décembre 2013 et décembre 2014, ces crédits de campagne se sont fortement repliés pour s'établir à 9,2 milliards, traduisant une baisse de 49,0%.

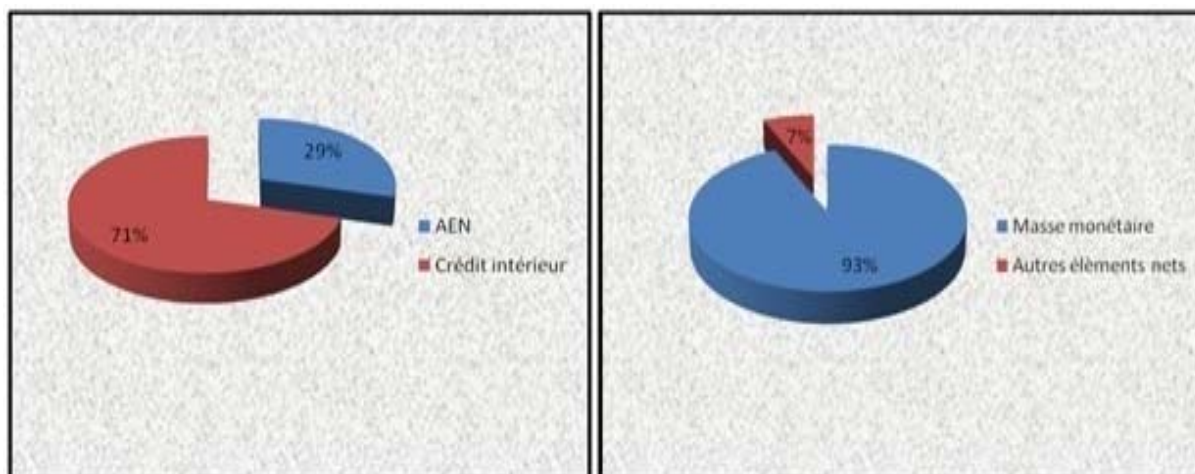


**XVI.1.3. AUGMENTATION DE LA MASSE MONETAIRE**

Une analyse de la composition de la masse monétaire en fin décembre 2014 révèle qu'elle est principalement constituée de la disponibilité monétaire qui occupe près de 61,0%. Celle-ci est principalement formée des dépôts à vue en banque pour 67,4% et de la circulation fiduciaire pour 32,2%. Les dépôts en compte courants postaux n'ont pas beaucoup contribué à la disponibilité monétaire en 2014 ; ils ne représentent que 0,4% à la fin de cette année.

Sous l'effet d'une hausse simultanée de la circulation fiduciaire de 10,4% et des dépôts à vue en banque de 5,3%, la monnaie disponible a connu une progression de 6,9% pour s'établir à 2 124,4 milliards en fin décembre 2014. En raison de l'effet de cette augmentation et de celle des dépôts à terme en banque (19,3%), la masse monétaire a connu une amélioration de 11,4% en fin décembre 2014 pour ressortir à 3 484,1 milliards contre 3 127,2 milliards en 2013.

Graphique XVI-1 : Masse monétaire et ses contreparties (en milliards)



Source : BCEAO

**XVI.1.4. HAUSSE DES RESERVES DES BANQUES**

Les réserves de la banque sont constituées des réserves de change et des réserves obligatoires. Les réserves de change permettent à la Banque Centrale d'intervenir sur le marché des changes afin de réguler les taux de change de la monnaie. Elles sont les actifs principalement détenus en devises étrangères et en or par les Banques Centrales. Les réserves de change peuvent aussi se présenter sous la forme de bons et obligations du Trésor émis par les différents états. A l'opposé des réserves obligatoires, les réserves de change constituent un actif pour la banque.

Par ailleurs, les réserves obligatoires sont des dépôts non rémunérés que chaque banque de la zone monétaire doit effectuer sur son compte à la Banque Centrale. En plus des taux d'intérêt, la Banque Centrale s'appuie aussi sur les réserves obligatoires comme mécanisme de marché et d'instrument indirect de régulation de la liquidité de la monnaie et du crédit. Le dispositif de ces réserves lui permet de réduire ou de développer la capacité de distribution de crédit du système bancaire. Ainsi, «toutes les banques et les établissements financiers distributeurs de crédit, autorisés à recevoir des dépôts du public et les établissements de financement de ventes à crédit, sont assujettis à la constitution de réserves obligatoires auprès de la Banque Centrale »<sup>37</sup>

**Tableau XVI-2 : Réserves des banques (en milliards de FCFA)**

Année	2012	2013	2014
Réserves des banques	183,2	188,2	204,7
Evolution	6,6%	2,8%	8,8%

Source : BCEAO

En fin décembre 2014, les réserves des banques ont progressé de 8,8% pour s'établir à 204,7 milliards contre 188,3 milliards en 2013. Cela traduit une augmentation des dépôts des banques. En effet, les réserves étant proportionnelles aux dépôts, leur évolution est fonction de celle des dépôts des banques au niveau de la Banque Centrale.

Cette augmentation pourrait, en partie, être considérée comme un levier sur lequel s'est appuyée la Banque Centrale pour le maintien de ses taux directeurs. En effet, les réserves obligatoires contribuent à asseoir la Banque dans son rôle de pourvoyeur de liquidité, assurant, par là même occasion, l'efficacité d'une politique axée sur la fixation des taux d'intérêt. Comme la Banque Centrale a maintenu inchangé le coefficient de réserves à 5%, l'augmentation des réserves est tributaire de celle des dépôts. Les réserves constituent une part des dépôts garantissant la liquidité des banques et leur permettre, ainsi, d'octroyer des crédits.

## **XVI.2. SITUATION DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)**

### **XVI.2.1. AUGMENTATION DU SOCIETARIAT**

Le sociétariat au niveau des SFD s'est accru de 14,5% correspondant à un niveau de 2 230 484 sociétaires en 2014 avec une forte présence des hommes. En effet, les hommes représentent 53,2% du sociétariat contre 38,5% pour les femmes ; le reste

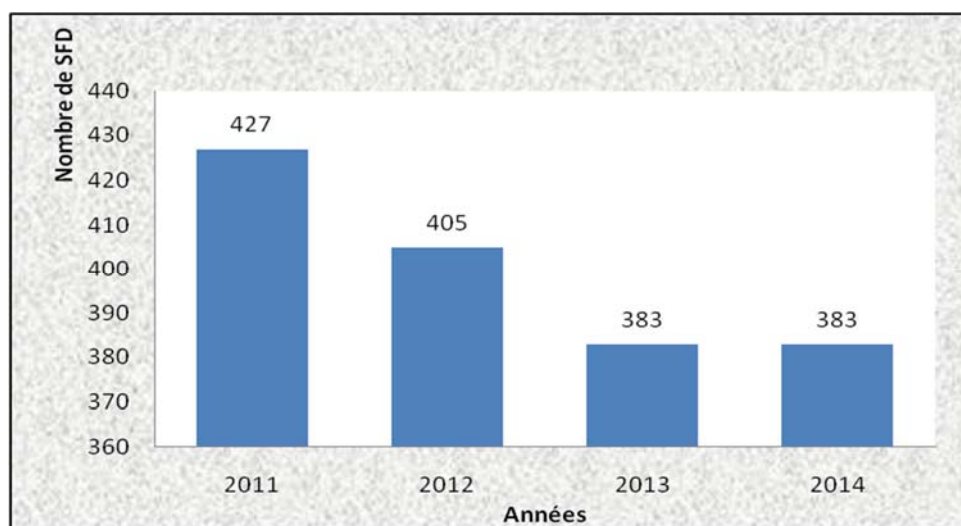
<sup>37</sup> <http://www.bceao.int/Instruments-de-mise-en-oeuvre-de.html>, visité le 18/11/2015 à 10h35.



étant composé de personnes morales. Entre 2013 et 2014, le nombre de sociétaires hommes s’est accru de 14,9%, alors que celui des femmes a augmenté de 13,3%. De même, les sociétaires représentés par une personne morale ont aussi évolué de 17,9%.

Par ailleurs, dans la poursuite de la mise en œuvre du plan d’assainissement de la micro finance entamée depuis 2010, la Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés (DRS-SFD) procède à des retraits d’agrément de mutuelles d’épargne et de crédit. Ainsi, le nombre de SFD s’est stabilisé à 383 en 2014. Ce résultat est consécutif aux retraits et à l’octroi de six agréments des deux côtés. A l’opposé, le nombre de points de services a connu une légère augmentation, passant de 951 à 962 représentations, soit une hausse de 1,1%.

**Graphique XVI-2 : Evolution du nombre de SFD entre 2011 et 2014**



Source : DRS-SFD

### **XVI.2.2. HAUSSE DES ENCOURS DE CREDIT ET D’EPARGNE**

L’encours de crédit des SFD a connu une hausse de 14,3%, portant sa valeur à 267 milliards en 2014 contre 235,3 milliards un an auparavant. Cette augmentation est tributaire de celle des crédits à court, moyen et long termes qui ont respectivement progressé de 17,9%, 14,5% et 10,5%. Ces composantes représentent plus de 95,2% de l’encours total.

Par ailleurs, l’encours d’épargne, collecté par les SFD, a enregistré une augmentation de 14,3% en 2014. Il est essentiellement tiré par les dépôts à vue qui se sont accrus de 21,3%. Ces dépôts représentent plus de 40,2% de l’encours d’épargne. Cependant, cette croissance est amoindrie par la faible progression des dépôts à terme (8,7%).

Ceux-ci représentent 22,4% de l'encours d'épargne. De même, les crédits en souffrance ont connu une hausse de 11,0%.

Avec une hausse de plus de 24,8%, les emprunts à moyen et long terme effectués par les SFD ont entraîné une progression de leurs emprunts globaux de 23,0%. Cette hausse est tempérée par la baisse des emprunts à court terme (-10,8%).

Tableau XVI-3 : Encours de crédit et d'épargne entre 2010 et 2014 des SFD

Indicateurs (millions de FCFA)	2012	2013	2014	Variation (en %)
Encours de crédit	229 043	235 344	268 985	14,3%
<i>Court terme</i>	80 522	83 809	98 773	17,9%
<i>Moyen terme</i>	76 348	75 933	86 971	14,5%
<i>Long terme</i>	60 549	63 540	70 202	10,5%
<i>Crédits en souffrance</i>	11 623	12 062	13 040	8,1%
Encours d'épargne	177 284	196 954	225 197	14,3%
<i>Dépôts à vue</i>	66 825	74 725	90 627	21,3%
<i>Dépôts à terme</i>	40 379	46 332	50 357	8,7%
<i>Autres dépôts</i>	70 080	75 897	84 213	11,0%
Emprunts des SFD	49 087	43 708	53 752	23,0%
<i>Court terme</i>	13 199	2 194	1 957	-10,8%
<i>Moyen et long terme</i>	35 888	41 514	51 795	24,8%

Source : DRS-SFD

### XVI.3. ANALYSE DE LA SITUATION DES ASSURANCES

Le nombre de compagnies d'assurance du Sénégal est passé à 25 compagnies en 2014, soit deux unités de plus qu'en 2013. La plupart de ces compagnies évolue dans le domaine de l'assurance dommage (68,0%).

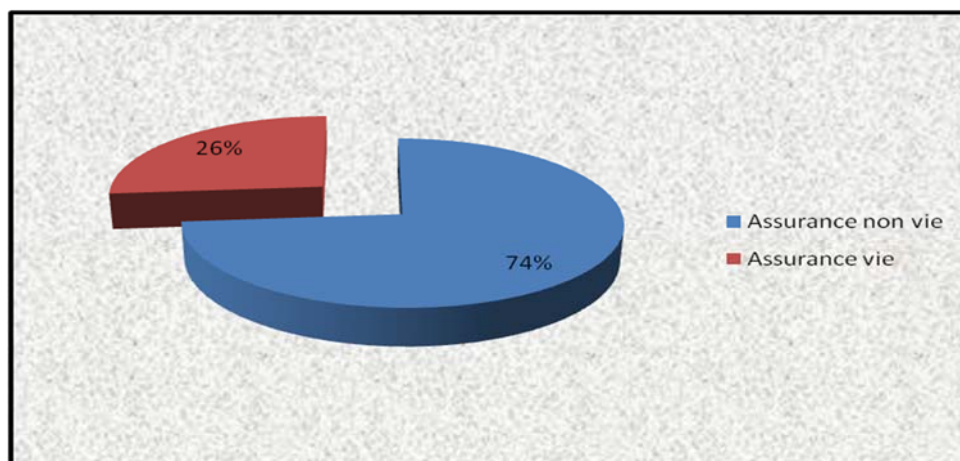
Tableau XVI-4 : Nombre de compagnies d'assurance en 2013 et 2014

Société d'assurances	2012	2013	2014
Assurance non vie	16	16	17
Assurance vie	7	7	8
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>25</b>

Source : Direction des assurances (DA)

Poursuivant la dynamique de 2013, le secteur des assurances est caractérisé, en 2014, par une amélioration du chiffre d'affaires de 7,2%, passant de 102,4 milliards en 2014 à 95,5 milliards en 2013. Cette situation est expliquée par la hausse des assurances dommage et vie. En effet, les chiffres d'affaires des compagnies d'assurance vie et dommage ont connu des hausses respectives de 10,3% et 6,1%.

Graphique XVI-3 : Répartition du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance en 2014



Source : DA

### XVI.3.1. ASSURANCE NON VIE

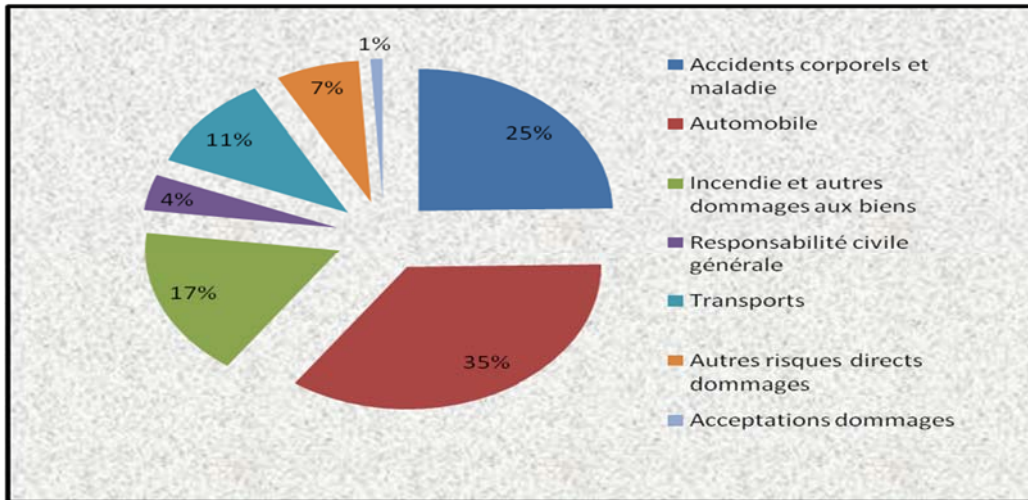
Le chiffre d'affaires des sociétés d'assurance provient, en grande partie, des sociétés s'activant dans l'assurance dommage. Leur part représente 73,6% du chiffre d'affaire global de l'assurance. Cette part a, néanmoins, connu une légère baisse, puisqu'elle était de 74,4% en 2013.

Le chiffre d'affaires de l'assurance dommage<sup>38</sup> est principalement constitué de celui de l'assurance des automobiles (35,1%), des accidents corporels et maladie (24,7%), des incendies et autres dommages aux biens (17,2%) et de l'assurance des transports (10,9%). Pris globalement, ces types d'assurance constituent plus de 87,9% du chiffre d'affaires de l'assurance dommage.

Le chiffre d'affaires des sociétés d'assurances dommage est passé de 71,0 milliards à 75,4 milliards en 2014, soit une progression de 6,1% entre 2013 et 2014. Ce résultat est imputable à des augmentations respectives des chiffres d'affaires des branches « Incendie et autres dommages aux biens » et « Responsabilité civile générale » de 15,9% et 13,0%. De même, les hausses respectives de 9,6% et 5,7% des assurances relatives aux accidents corporels et celles relatives aux maladies et à l'automobile contribuent au relèvement du chiffre d'affaires global de l'assurance dommage. En revanche, il est noté une contraction du chiffre d'affaires des branches « acceptations et dommages » et celui des « transports » avec des baisses respectives de 4,8% et 9,4%.

<sup>38</sup> Appelée aussi assurance incendie, accidents et risques divers (assurance IARD).

Graphique XVI-4 : Répartition du chiffre d'affaires de l'assurance dommage en 2014

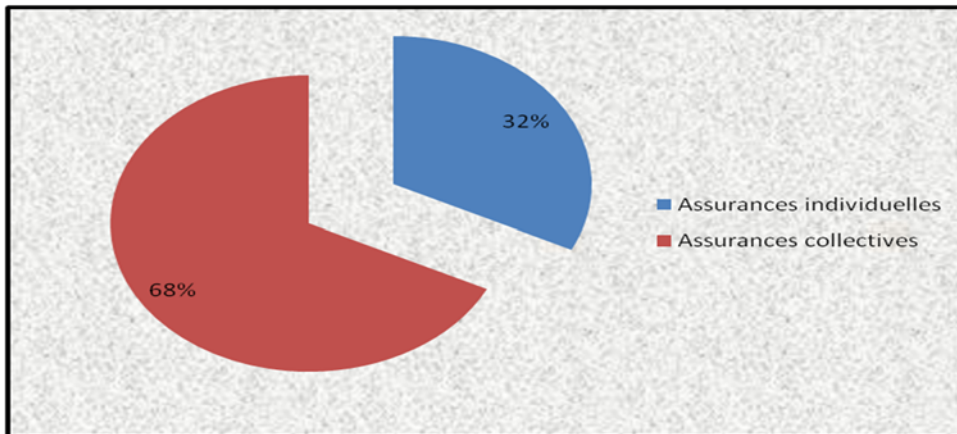


Source : DA

### XVI.3.2. ASSURANCES VIE

Constituant 26,4% du chiffre d'affaires global du secteur en 2014, l'assurance vie est principalement composée de l'assurance collective (67,6%) et de l'assurance individuelle (32,3%). Sur la période, la composante « acceptation vie » n'a pas marqué l'activité de l'assurance vie.

Graphique XVI-5 : Répartition du chiffre d'affaires de l'assurance vie en 2014 par catégorie



Source : DA

Par rapport à l'année 2013, le chiffre d'affaires du sous-secteur a progressé de 10,3% pour s'établir à 27 milliards en 2014. Cette amélioration est en liaison avec la hausse de 18,8% du chiffre d'affaires de l'assurance individuelle tirée essentiellement par l'augmentation de l'assurance de contrat en cas de décès. En plus, elle est accentuée par la progression de 8,3% de l'assurance collective en rapport avec l'accroissement de l'assurance collective mixte. Elle est amoindrie par une contraction de 87,2% des acceptations vie.

## Conclusion

L'analyse de la situation des institutions financières en 2014 a mis en évidence une amélioration de la situation monétaire des banques et établissements financiers et des systèmes financiers décentralisés et une poursuite du bon comportement de l'activité des assurances.

Il est ressorti de l'analyse de la situation monétaire que les avoirs extérieurs nets ont progressé de 27,6%, passant de 858,5 milliards à fin décembre 2013 à 1 095,6 milliards à fin décembre 2014. Le crédit intérieur a, quant à lui, connu une hausse de 2,8% pour se chiffrer à 2 637,6 milliards en 2014 contre 2565,4 milliards en 2013. En liaison avec ses contreparties, la masse monétaire s'est rehaussée de 11,4% pour s'établir à 3484,1 milliards en 2014 contre 3 127,2 milliards en 2013.

Le secteur des SFD est marqué par la hausse des encours de crédits (10,7%) et d'épargne (11,3%) impulsée respectivement par l'augmentation des crédits à long, moyen et court termes et des dépôts à vue. Toutefois, il a été noté un recul de 1,0% du nombre de SFD en 2014 pour se situer à 381.

L'analyse de la situation du secteur des assurances a mis en relief une hausse du chiffre d'affaires de 8,7% imputable à l'augmentation des chiffres d'affaires de l'assurance dommage (6,1%) et de l'assurance vie (10,3%). Le bon comportement de l'assurance dommage est lié à la hausse du chiffre d'affaires des incendies et autres dommages aux biens (15,9%) ainsi qu'à la responsabilité civile générale (13,0%). L'assurance vie a, quant à elle, maintenu son rythme avec une croissance essentiellement tirée par celle du chiffre d'affaires des assurances individuelles (18,8%) et collectives (8,3%), permettant ainsi de porter son chiffre d'affaires à 27 milliards.